



**ORGANIZATION OF
AFRICAN UNITY**

Secretariat
P. O. Box 3243

منظمة الوحدة الافريقية
السكرتارية
ص. ب. ٣٢٤٣

**ORGANISATION DE L'UNITE
AFRICAINNE**

Secretariat
B. P. 3243

Addis Ababa * اديس ابابا

CONSEIL DES MINISTRES

Vingt-sixième session ordinaire

Addis Abéba, 23 au 28 février 1976

CM/711(XXVI)

DEMANDE DE SUBVENTION PRESENTÉE PAR L'INSTITUT
DES RELATIONS INTERNATIONALES DU CAMEROUN (IRIC)

CM/711 (XXVI)

Ambassade de la République Unie
du Cameroun

N° 34/76/NV/ACE

L'Ambassade de la République Unie du Cameroun présente ses compliments au Secrétariat Général de l'Organisation de l'Unité Africaine et a l'honneur de lui faire parvenir la lettre de référence N° 2834 du 6 février 1976 portant demande de renouvellement de subvention à l'Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC).

L'Ambassade de la République Unie du Cameroun saisit cette occasion pour renouveler au Secrétariat Général de l'Organisation de l'Unité Africaine les assurances de sa haute considération.

Addis-Abéba, le 16 février 1976.

Secrétariat Général de
l'Organisation de l'Unité Africaine

ADDIS-ABEBA

UNIVERSITE DE YAOUNDE

Institut des Relations
Internationales du Cameroun
B.P. 1637 - Yaoundé -

SEF/CMN.-

N° 2834 A
le 6 février 1976

LE SECRETAIRE GENERAL

A : MONSIEUR LE SECRETAIRE GENERAL DE
L'ORGANISATION DE L'UNITE AFRICAINE
- ADDIS ABEBA -

Objet : Subvention de l'OUA à l'IRIC
pour l'année 1975/76

s/c de Son Excellence Monsieur
LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES
- YAOUNDE -

Monsieur le Secrétaire Général,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe une note sur le financement de fonds des bourses en faveur des Etudiants et Stagiaires admis à l'IRIC pour l'année académique 1975-1976.

Sur un total de 71 africains, 32 sont pris en charge soit par le Gouvernement de leur pays, soit par une Organisation Internationale. Pour les 39 restants, le montant nécessaire au paiement de leurs bourses à l'exclusion de toute autre dépense s'élève à 12 820 000 F. et c'est cette somme que l'I.R.I.C. doit réunir grâce à la contribution notamment de l'OUA, qui jusqu'ici se chiffre à 20 000 dollars soit environ 4 000 000 de francs CFA.

Vous trouverez également jointe une liste nominative des étudiants

.../...

et stagiaires admis à l'I.R.I.C. cette année.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général l'assurance de ma très haute considération.

Le Secrétaire Général

Sam E. FONDERSON

UNIVERSITE DE YAOUNDE

INSTITUT DES RELATIONS
INTERNATIONALES DU CAMEROUN
B.P. 1637 - YAOUNDE - Tél

NOTE 2834

SUR LE FINANCEMENT DE FONDS DE BOURSES EN FAVEUR
DES ETUDIANTS ET STAGIAIRES ADMIS A L'I.R.I.C
1975 - 1976

L'effectif d'étudiants et stagiaires inscrits à l'IRIC pour l'année académique 1975/1976 s'élève à 73 dont 2 auditrices libres de nationalité non-africaine.

La répartition par programme et par pays d'origine pour les Africains est la suivante :

N°	Pays	STAGE CON- SULAIRE	STAGE DIPLO- MATIQUE	3e CYCLE		TOTAL
				1ère ANNEE	2e ANNEE	
1	Algérie	1				1
2	Angola		1			1
3	Bénin	1	3		2	6
4	Burundi			2		2
5	Cameroun	9		5	6	20
6	Centrafrique	1	2			3
7	Gabon	1	1			2
8	Ghana		2			2
9	Libéria	1	1			2
10	Madagascar	4			1	5
11	Mali		1			1
12	Niger	3	3			6
13	Rwanda			1		1
14	Soudan	1				1
15	Tanzanie		1	1		2
16	Tchad	4	4		1	9
17	Togo	1	1			2
18	Haute-Volta				1	1
19	Zaire	1	1	1		3
20	Zambie	1				1
		29	21	10	11	71

Pour le financement des 71 bourses, le Gouvernement du Cameroun prend entièrement en charge ses 20 étudiants et stagiaires tandis que d'autres pays à savoir le Burundi, le Niger et le Tchad ont accordé des bourses à certains de leurs nationaux.

En outre, deux stagiaires diplomatiques de nationalité Béninoise sont bénéficiaires d'une bourse de l'agence de Coopération Culturelle et Technique (Paris) et le stagiaire diplomatique Angolais est pris en charge par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés.

La situation se présente alors comme suit pour cette catégorie de boursiers

ORIGINE DE LA BOURSE	STAGE CONSULAIRE	STAGE DIPLOMATIQUE	3ème CYCLE		TOTAL
			1ère ANNEE	2ème ANNEE	
Cameroun	9		5	6	20
Burundi			1		1
Niger	2		1		3
Tchad	2	3	3		5
A.C.C.T.		2			
H.C.R. (ONU)		1			1
	13	6	7	6	32

C'est donc à l'IRIC qu'incombe la tâche de trouver les fonds pouvant couvrir la bourse des 39 étudiants et stagiaires qui ne sont pas pris en charge par leurs gouvernements respectifs. La somme nécessaire pour faire face à cette dépense est de l'ordre de 12.980.000 (douze millions neuf cent quatre vingt mille) francs CFA suivant le décompte ci-dessous. :

16 Stagiaires Consulaires	
35.000 Frs par mois pen-	
dant 5 mois	= 2.800.000 Francs
15 Stagiaires Diplomatiques	
40.000 Frs par mois pen-	
dant 10 mois	= 6.000.000 Francs
3 Etudiants de troisième cycle	
1ère Année	
40.000 Frs par mois pendant 12 mois	= 1.440.000 Francs
5 Etudiants de troisième Cycle 2e Année	
43.000 Frs par mois pendant 12 mois	= 2.580.000 Francs
	<hr/>
	12.820.000 Francs

La subvention accordée à l'IRIC par l'Organisation de l'Unité Africaine dont une première tranche de \$ 10.000 (soit 2.171.787 deux millions cent soixante onze mille sept cent quatre vingt sept francs CFA) a été versée, servira à payer une partie de ces bourses. Le deuxième versement de \$ 10.000 qui vient d'être reçu a été remis à l'encaissement et devra donner après conversion une contrevaieur d'environ deux millions (2.000.000) de francs CFA.

Il est à remarquer qu'une subvention au profit des étudiants et stagiaires de l'Institut doit pour être plus efficace pouvoir couvrir non seulement les bourses servies aux intéressés mais aussi les dépenses d'ordre social (frais médicaux, fonctionnement réfectoire, activités sportives et récréatives etc), ainsi que les frais de transport aussi bien à l'arrivée qu'au départ, et à l'occasion des voyages d'études et d'information etc).

Yaoundé, le 6 Février 1976

LE SECRETAIRE GENERAL

S.E. FONDERSON

CM/79(XXVI)
Annexe II

INSTITUT DES RELATIONS
INTERNATIONALES DU CAMEROUN

BP. 1637 - Yaoundé
CAMEROUN

INTERNATIONAL RELATIONS
INSTITUTE OF CAMEROUN

P.O. Box 1637 Yaoundé
CAMEROUN

DEMANDE DE SUBVENTION
Pour l'exercice 1976/77

-O-O-O-O-O-O-

Le 12 juin 1974, lors du Sommet de Mogadiscio, L'organisation de l'Unité Africaine accordait à l'Institut des Relations Internationales du Cameroun le Statut d'observateur.

Ce faisant, Elle reconnaissait et consacrait la vocation panafricaine de cette institution à caractère international et l'invitait en même temps à poursuivre ses activités qui sont conformes aux objectifs de l'OUA tels que définis dans la Charte.

Par son programme de formation, l'IRIC contribue à doter l'ensemble des Etats africains, des cadres spécialisés dans les Relations Internationales et appelés à servir soit comme diplomates soit comme fonctionnaires internationaux.

Par ses programmes de recherche, de Séminaires et de Conférences, l'IRIC vient appuyer les efforts et l'action de l'Organisation panafricaine en vue de dégager une méthode africaine d'action sur le plan international de développer une véritable éthique africaine des relations internationales.

La poursuite de ces activités exige des moyens financiers accrus qui ne peuvent être fournis par un seul Etat. L'OUA, qui l'a si bien compris, a accordé à l'IRIC pour l'exercice 1975/76, une subvention de 20.000 dollars. Le compte-rendu de l'utilisation de cette somme figure dans la note n° 2834/IRIC jointe en annexe.

Il ressort de cette note que sur les 71 étudiants et stagiaires admis cette année à l'IRIC, 32 seulement sont boursiers, soit de leurs Gouvernements soit d'une Organisation Internationale. Pour les bourses des 39 autres, il revient à l'IRIC de trouver des sources extérieures de financement.

C'est, pourquoi l'IRIC, devant la diminution des contributions des organismes étrangers, se tourne naturellement vers l'OUA pour solliciter une subvention substantielle. Cette subvention est d'autant plus indispensable que les demandes nouvelles ne cessent d'affluer des Etats africains.

Pour permettre à l'Organisation d'appréhender les besoins de l'IRIC pour l'exercice 1976/77, les prévisions ci-après sont données pour les seuls programmes de formation et de recherche.

A. PROGRAMME DE FORMATION

1) Nombre d'étudiants prévu pour 1976/77.

L'IRIC compte maintenir, en retenant le moins de candidats possible pour l'année académique prochaine le même nombre d'étudiants que pour cette année, soit 70. Leur répartition et leur per diem sont calculés comme suit :

- a) Stage consulaire de 5 mois
29 candidats à raison de 35.000 F/mois/personne soit 5.075.000
- b) Stage diplomatique de 10 mois
18 candidats à raison de 40.000 F/mois/personne soit 7.200.000

	12.275.000 F.
c) Troisième cycle de 12 mois	
1ère année : 12 candidats à raison de 40.000 F/mois/personne	5.760.000
2ème année : 13 candidats à raison de 43.000 F/mois/personne	6.708.000
	<u>24.743.000 F.</u>
1) Contribution partielle au fonctionnement des services	6.000.000
3) Voyage d'études : les frais variant avec les pays à visiter	
4) Voyage aller-retour	8.000.000
5) <u>Financement des Professeurs</u>	

Il est de plus en plus nécessaire d'avoir des enseignants permanents africains et de développer le système des Professeurs visiteurs, notamment en ce qui concerne les fonctionnaires internationaux et les diplomates africains qui viendraient donner des enseignements sur des sujets pratiques et précis. Ceci permettrait de diminuer les relations verticales Europe-Afrique sur le plan académique et d'intensifier les rapports entre institutions africaines. Il importe de souligner que des rapports existent actuellement avec l'Association des Universités africaines et des contacts sont pris avec le programme de formation diplomatique de Nairobi que dirige le Dr UCHEE ainsi que le Département des Sciences politiques de l'Université du Caire que dirige le professeur BOUTROS BOUTROS GHALI.

La contribution aux frais d'enseignement est fixée à 7.000.000 F CFA.

B. PROGRAMME DE RECHERCHE ET DE SEMINAIRES.

L'IRIC organisera son séminaire international annuel en septembre 1976. Il portera sur le thème : "Le Diplôme africain : son rôle dans le développement des principes et des normes de l'Unité Africaine".

A la lumière de l'expérience acquise dans l'organisation des séminaires antérieurs, le coût d'une telle rencontre est de l'ordre de 7,5 millions de F CFA, en se limitant au strict minimum. La publication, sous forme ronéotypée, des conclusions s'élève à 800.000 F CFA.

En récapitulant, l'état chiffré des besoins de l'IRIC s'établit de la manière suivante :

1) Bourses pour 70 étudiants	24.743.000
2) Voyage aller-retour	8.000.000
3) Contribution au fonctionnement des services...	6.000.000
4) Voyage d'études	
5) Financement des Professeurs.....	7.000.000
6) Programme de recherche et séminaire	8.300.000
	<u>54.043.000 F CFA</u>

soit CINQUANTE QUATRE MILLIONS ET QUARANTE TROIS MILLE FRANCS C.F.A.

Yaoundé, le 6 février 1976.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

1976-02

Request for Subvention for the 1976/1977 Financial Year

Organization of African Unity

Organization of African Unity

<https://archives.au.int/handle/123456789/9633>

Downloaded from African Union Common Repository